



TABLEAU DE BORD

SUR LA SITUATION DE L'ABSENTÉISME

AU LUXEMBOURG



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Inspection générale de la sécurité sociale

Octobre 2026

CHAMP

Ce tableau de bord couvre les absences pour cause de maladie des salariés résidents et non-résidents relevant du statut privé. Les absences des travailleurs indépendants et celles des salariés qui ont droit à la continuation de la rémunération ne sont pas prises en compte¹.

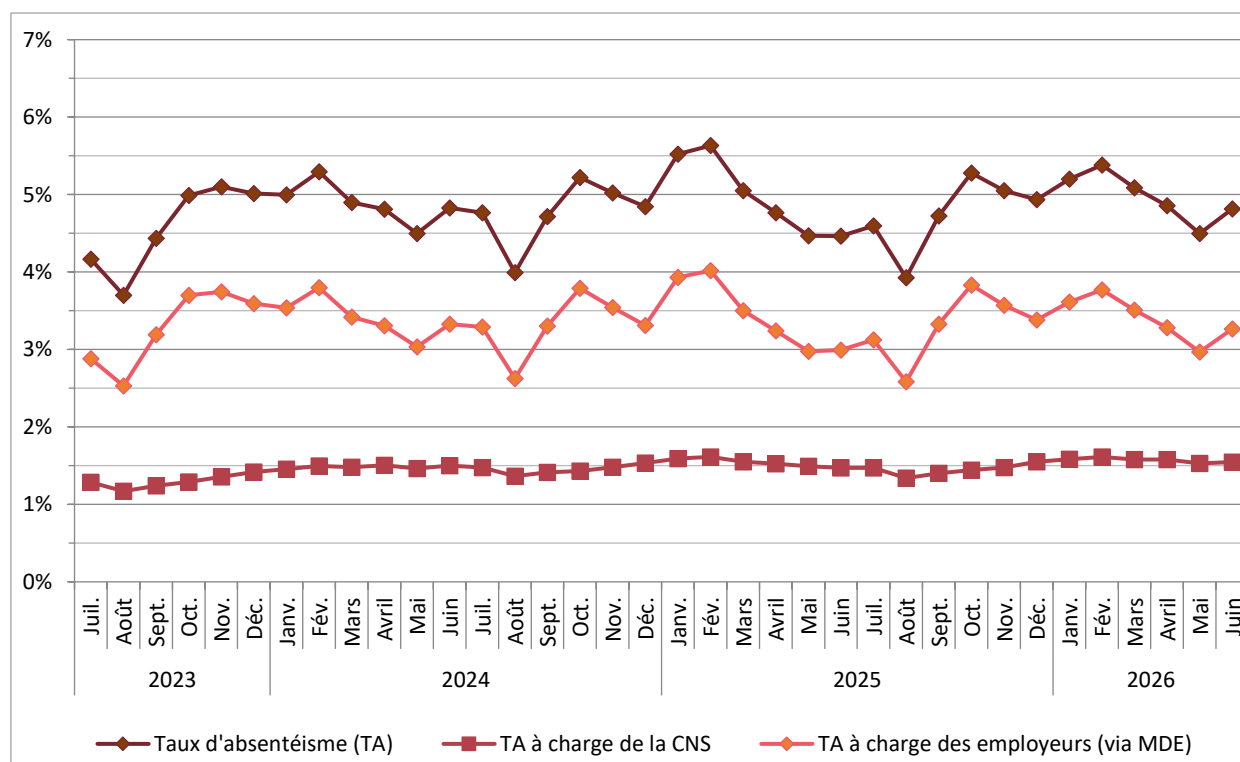
SOURCE

Les données se basent sur les périodes d'incapacité de travail pour cause de maladie transmises à la CNS par les assurés et sur les périodes communiquées mensuellement par les employeurs au Centre commun de la sécurité sociale.

DÉFINITION : TAUX D'ABSENTÉISME

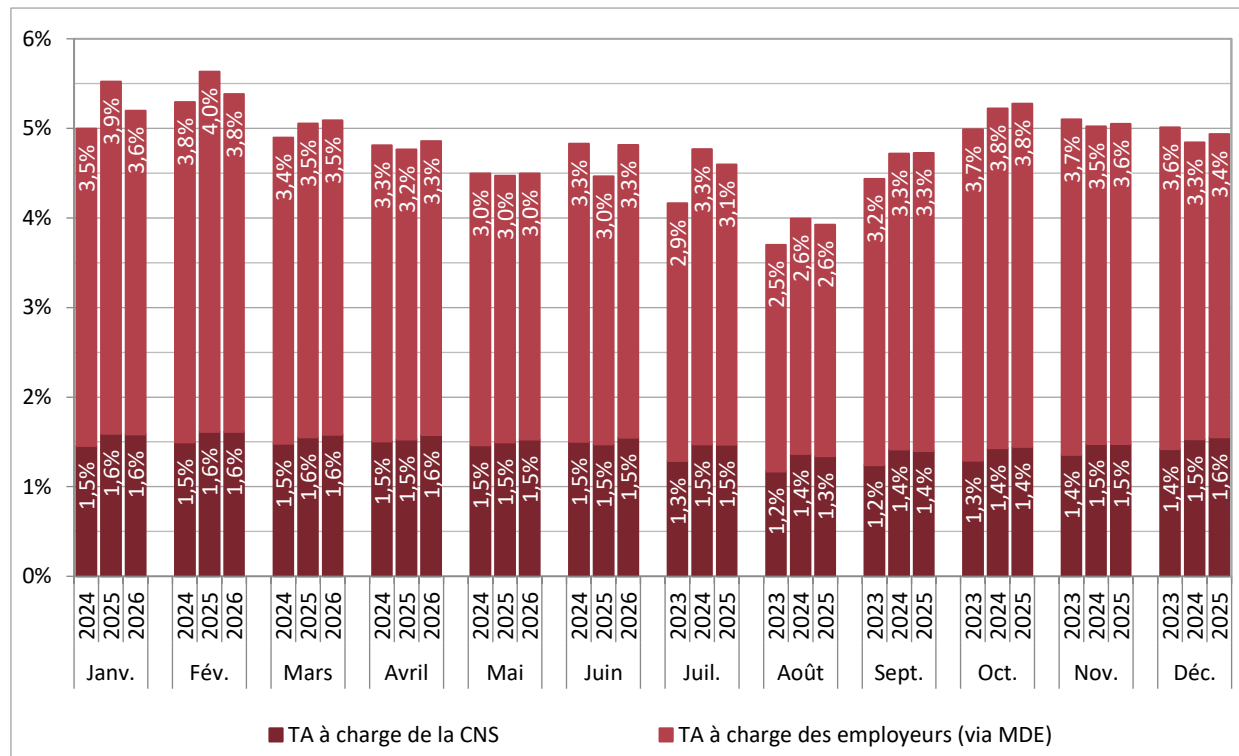
Pour un groupe d'individus donné et pour une période donnée, le taux d'absentéisme (TA) est défini par le rapport entre le nombre total de jours civils de maladie de tous les individus et le nombre total de jours civils correspondant à la somme des durées pendant lesquelles ils ont exercé une occupation.

Évolution du taux d'absentéisme mensuel ventilé par prise en charge



¹ Cela concerne notamment les salariés de l'État, les personnes affiliées à la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux, à la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics ainsi qu'à l'Entraide médicale des CFL.

Décomposition du taux d'absentéisme mensuel ventilé par prise en charge



Part des salariés absents et des salariés non absents

